



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le lundi, 7 mars 2016
à 19h30**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Période de questions**
4. **Procès-verbaux**
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 15 février 2016
5. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 5.1 Demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'améliorer l'éclairage sur la route 104
 - 5.2 Mandat à une firme d'avocats pour représenter les intérêts de la Ville dans le litige opposant cette dernière à « P. Baillargeon ltée » et « Carrière Bernier ltée »
 - 5.3 Adoption du plan d'action 2016 pour la réduction des obstacles à l'intégration des personnes handicapées d'action visant la réduction des obstacles à l'intégration des personnes handicapées
6. **Finances municipales**
 - 6.1 - - -
7. **Ressources humaines**
 - 7.1 Nomination d'un directeur adjoint au Service des travaux publics
8. **Loisirs et bibliothèques**

- 8.1 Appel de partenariat dans le cadre de la réalisation des projets prévus à l'entente de développement culturel tripartite

9. **Infrastructures et gestion des eaux**

- 9.1 Octroi du contrat suivant :

9.1.1 SA-060-IN-15 Préparation des plans et devis pour la reconstruction des infrastructures municipales des rues Frontenac et Vaudreuil, entre la rue La Fontaine et le boulevard du Séminaire Nord

- 9.2 Signature d'un protocole d'entente avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports concernant la réfection du chemin Grand-Bernier Nord (route 219), entre les rues des Carrières et Deland

10. **Toponymie et circulation**

- 10.1 Modification aux espaces de stationnement réservés au stationnement municipal P-4
- 10.2 Aménagement d'un espace de stationnement réservé aux personnes handicapées sur la 3^e Avenue

11. **Travaux publics**

- 11.1 - - -

12. **Sécurité publique**

- 12.1 - - -

13. **Urbanisme**

- 13.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure
- 13.1.1 DDM 2015-3631 – Monsieur Michaël Blanchet – Immeuble situé au 225, rue Jacques-Cartier Sud
- 13.1.2 DDM 2015-3633 – Monsieur Stéphane Bourassa – Immeuble constitué du lot 4 041 920 du cadastre du Québec et situé sur l'avenue Provost
- 13.1.3 DDM 2016-3645 – « STA Architectes inc. » - Immeuble situé au 397, rue Jacques-Cartier Sud
- 13.2 Étude et décision relatives à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale
- 13.2.1 PIIA 2016-3636 – Madame Mare-Ève Bédard – Immeuble situé aux 31-33, rue Saint-Charles

- 13.2.2 PIIA-2016-3640, PIIA-2016-3641 et PIIA-2016-3642 – Monsieur Stéphane Ouellet – Immeubles constitués des lots 5 321 918, 5 321 319 et 5 355 916 du cadastre du Québec et situés sur la rue Jean-Talon
- 13.2.3 PIIA-2016-3656 – « Académie St-Jean » - Immeuble situé au 165, rue Saint-Paul
- 13.2.4 PIIA-2016-3657 – « Construction Bo Mont inc. » - Immeuble situé au 175, rue MacDonald
- 13.3 Retrait du projet de règlement n° 1423
- 13.4 Appui à des demandes d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec :
- 13.4.1 ZAP-2015-3469 – Monsieur Jocelyn Bertrand – Partie du lot 3 613 937 du cadastre du Québec et situé sur le rang Saint-Édouard
- 13.4.2 ZAP-2016-3653 – Monsieur Guillaume Lizotte – Lot 3 614 074 du cadastre du Québec et situé sur la rue Lucie
- 13.4.3 Modification de la résolution n° 2015-10-0651 – Appui à une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – Succession Laurette Fontaine, Lise Bergeron et Denise Bergeron
- 13.5 Adoption du premier projet des règlements suivants :
- 13.5.1 Règlement n° 1399
- « Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but d'agrandir la zone I-3553, à même une partie de la zone I-3554, et d'agrandir la zone I-3554 à même une partie des zones I-3553 et I-3558. Ces zones se situent au nord de l'avenue Montrichard, à l'est et à l'ouest de la rue Lucien-Beaudin et au sud de l'avenue Thomas »
- 13.5.2 Règlement n° 1432
- « Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de modifier la norme relative à un événement promotionnel érigé pour la vente de fleurs ou de plantes, lequel événement sera dorénavant autorisé uniquement pour un usage principal de fleuriste (C1-06-10), et ce, dans les zones du groupe commerce et service (C) et communautaire (P) »
- 13.5.3 Règlement n° 1446
- « Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but :
- d'agrandir la zone H-1709, à même la zone C-1544, située sur la rue Jacques-Cartier Sud, au sud de la rue Pierre-Desranleau et du parc de la Joie-de-Vivre;
 - de réduire la marge avant secondaire minimale à 4,5 m dans la zone H-1709 ainsi agrandie et d'augmenter la largeur minimale d'un lot d'angle à 15,5 m;

- d'exiger une zone tampon le long des lignes de terrain qui sont contiguës à un autre terrain dont l'affectation principale est de la classe unifamiliale du groupe habitation (H) »

14. **Transport et mobilité urbaine**

14.1 - - -

15. **Avis de motion**

15.1 **Règlement n° 1399**

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 , dans le but d'agrandir la zone I-3553, à même une partie de la zone I-3554 et d'agrandir la zone I-3554 à même une partie des zones I-3553 et I-3558. Ces zones se situent au nord de l'avenue Montrichard, à l'est et à l'ouest de la rue Lucien-Beaudin et au sud de l'avenue Thomas »

15.2 **Règlement n° 1427**

« Règlement autorisant l'acquisition d'équipements et la réalisation de travaux d'aménagement pour différents parcs de la Ville, décrétant une dépense n'excédant pas 1 108 000 \$ et un emprunt à cette fin »

15.3 **Règlement n° 1432**

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but de modifier la norme relative à un événement promotionnel érigé pour la vente de fleurs ou de plantes, lequel événement sera dorénavant autorisé uniquement pour un usage principal de fleuriste (C1-06-10), et ce, dans les zones du groupe commerce et service (C) et communautaire (P) »

15.4 **Règlement n° 1436**

« Règlement établissant la tarification pour les travaux de nettoyage et d'entretien dans le cours d'eau côté nord du rang Grande-Savane, conformément à la résolution n° 13715-14 de la Municipalité régionale de comté du Haut Richelieu »

15.5 **Règlement n° 1437**

« Règlement établissant la tarification pour les travaux de nettoyage et d'entretien dans le cours d'eau Joseph-Lebeau, conformément à la résolution n° 14091-15 de la Municipalité régionale de comté du Haut Richelieu »

15.6 **Règlement n° 1438**

« Règlement établissant la tarification pour les travaux de nettoyage et d'entretien d'une branche sans désignation de la rivière L'Acadie, conformément à la résolution n° 13073-12 de la Municipalité régionale de comté du Haut Richelieu »

15.7 **Règlement n° 1439**

« Règlement établissant la tarification pour les travaux de nettoyage et d'entretien de la branche 7 du ruisseau Barbotte, conformément à la résolution n° 13561-14 de la Municipalité régionale de comté du Haut Richelieu »

15.8 Règlement n° 1440

« Règlement établissant la tarification pour les travaux de nettoyage et d'entretien des branches 7 et 7A de la petite rivière Bernier, conformément à la résolution n° 13561-14 de la Municipalité régionale de comté du Haut Richelieu »

15.9 Règlement n° 1441

« Règlement établissant la tarification pour les travaux de nettoyage et d'entretien du cours d'eau côté sud du chemin Grande Ligne, conformément à la résolution n° 13432-13 de la Municipalité régionale de comté du Haut Richelieu »

15.10 Règlement n° 1442

« Règlement modifiant le règlement n° 1228 relatif au programme d'aide financière visant à promouvoir l'achat et l'utilisation des couches hygiéniques réutilisables, de façon à prolonger la durée de celui-ci jusqu'en 2018 et à fixer à 6 000 \$ l'enveloppe budgétaire annuelle qui y est attribuée pour les années 2016 à 2018 »

15.11 Règlement n° 1444

« Règlement autorisant le paiement d'honoraires professionnels pour la préparation de plans et devis en vue de la réalisation de travaux de construction d'infrastructures municipales dans les rues Adrien-Fontaine, Arcand, Damase-Carreau et de Bleury, décrétant une dépense n'excédant pas 121 000 \$ et un emprunt à cette fin »

15.12 Règlement n° 1445

« Règlement modifiant le règlement n° 1408 visant à autoriser le paiement d'honoraires professionnel pour la préparation de plans et devis en vue de la réalisation de travaux d'infrastructures municipales pour diverses rues »

15.13 Règlement n° 1446

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but :

- d'agrandir la zone H-1709, à même la zone C-1544, située sur la rue Jacques-Cartier Sud, au sud de la rue Pierre-Desranleau et du parc de la Joie-de-Vivre;
- de réduire la marge avant secondaire minimale à 4,5 m dans la zone H-1709 ainsi agrandie et d'augmenter la largeur minimale d'un lot d'angle à 15,5 m;
- d'exiger une zone tampon le long des lignes de terrain qui sont contiguës à un autre terrain dont l'affectation principale est de la classe unifamiliale du groupe habitation (H) »

15.4 Règlement modifiant le règlement de zonage dans le but de limiter, dans les zones du groupe industrie (I), la hauteur d'un silo et ses composantes à une hauteur maximale de 15 m par rapport au niveau du sol adjacent, d'imposer, dans lesdites zones, un dégagement minimal à respecter de 30 m entre une ligne de rue et un silo et ses composantes d'une hauteur supérieure à 6 m et d'imposer, dans ces mêmes zones, un dégagement minimal à respecter de 30 m entre un tel silo d'une hauteur supérieure à 6 m et un terrain d'une zone du groupe habitation (H)

16. **Règlements**

16.1 **Règlement n° 1395**

« Règlement concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques, et abrogeant le règlement n° 0825 et ses amendements »

17. **Dépôt de documents au Conseil municipal**

17.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif tenue le 10 février 2016

17.2 Certificat de la procédure d'enregistrement du règlement n° 1425

17.3 Registre cumulatif des contrats accordés par le Comité exécutif et par les fonctionnaires à qui de tels pouvoirs ont été attribués pour la période de décembre 2015 à février 2016

18. **Correspondance**

19. **Période de questions**

20. **Communications des membres du Conseil municipal au public**

21. **Levée de la séance**